



# Création d'un système de vidéosurveillance à Andrésy !!!



La majorité municipale souhaite mettre en place un système de vidéosurveillance à Andrésy : six caméras devraient être installées sur les quais de Seine entre la rue Jean Monnet et le boulevard Noël Marc, soit 250m.

Selon les propos de M. le Maire, cette implantation constitue la première phase d'un programme sur tout Andrésy. Une étude a d'ailleurs été réalisée l'an dernier pour un programme global sur Andrésy.

- **Mais qu'est ce que la vidéosurveillance ?**
- **À quoi sert-elle ?**
- **Pourquoi certains cherchent à la rebaptiser à tout prix vidéoprotection ?**

Des Andrésiens, des associations et des organisations se sont regroupés au sein d'un Collectif d'étude et de réflexion sur la vidéosurveillance à Andrésy (CERVA) afin de permettre le nécessaire débat public qui n'a pas eu lieu jusqu'à présent.

En effet, nous pensons que l'introduction de la vidéosurveillance pose un certain nombre de questions:

- au regard des libertés individuelles et collectives
- au regard de ses coûts : installation, maintenance...
- au regard de la conservation des images

## **Rendez-vous le 20 juin pour en débattre.**

Ne pas jeter sur la voie publique